

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2012

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 16 Janvier 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 26 Janvier 2012 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

**Présents** : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Patrick DAVID, Christian MARCILLE, Michel CHAMBRIN, André VILLARD, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Christophe MENAGER, Bernard GUERTON,

Mmes Christiane BERTHEAU, Chantal IMBAULT, Isabelle MARQUES, Priscilla MALLET

**Absents excusés** : Mrs Pierre COISON, Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin), Mme Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce)

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 13

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu de la séance du 13 Décembre 2011, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour. Les membres du conseil, à l'unanimité donnent leur accord pour ajouter ces délibérations et examinent les points suivants :

#### **I - DELIBERATIONS :**

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

##### **1. Demande de subvention pour la mise en place d'une réserve incendie sur la commune d'Outarville :**

D'autoriser le Maire demander une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général 45 concernant les travaux de renforcement de la défense incendie à Poily.

## **2. Location du local CAO :**

- Location d'une journée en semaine (8h - 19h).....**70,00 €**
- Location de week-end (samedi et dimanche).....**120,00 €**

Lors de la réservation, le preneur versera **40 €** qui seront définitivement acquis à la Commune, en cas de désistement, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de la Commune.

Une caution de **400 €** sera réclamée à chaque demande de location de salle, le chèque de cautionnement devra être libellé au nom de Mr le Trésorier d'Outarville.

L'objet de la réservation devra être précisé. Les associations sont astreintes au dépôt de cautionnement.

3. D'adhérer à l'Union Départementale des Maires Ruraux du Loiret pour une participation de 90,00 € au titre de l'année 2012

### **4. Travaux de réhabilitation au château d'eau de Saint-Péravy-Epreux:**

De valider le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de réhabilitation du château d'eau de St Péravy Epreux et d'autoriser le Maire à lancer la consultation des entreprises le 06 février 2012.

### **5. Contrat d'entretien des pelouses des communes associées d'Outarville et déneigement :**

D'accepter l'avenant au contrat de l'entreprise Marc LAMBERT, les tarifs 2012 approuvés sont :

- Pour la tonte des espaces verts : 40.84 € HT / heure en dessous de 200 heures  
39.87 € HT / heure au dessus de 200 heures

- Pour le déneigement : 49.88 € HT / heure

6. D'inscrire la somme de 59 480€ à l'article 6553 du budget communal 2012, correspondant à la contribution du SDIS au titre de l'année 2012.

## **Marché Salle d'Activités des Associations :**

- 7. D'accepter la sous-traitance de l'entreprise SMAC lot 4 "Etanchéité", d'une partie de leurs prestations à l'entreprise ALTINDAG pour la somme de 5 500,00 € HT.
- 8. D'accepter la sous-traitance de l'entreprise FORGEARD lot 11 "Chauffage-VMC", d'une partie de leurs prestations à l'entreprise ROBERT FORAGE pour la somme de 4 455,00 € HT pour la réalisation du forage de captation et la somme de 3 630,00 € HT pour le forage de rejet soit

une sous-traitance d'un montant total de 8 085,00 € HT.

9. De prendre en charge l'intégralité des dépenses relatives à l'obtention du BAFD pour Mesdemoiselles CHAMBRIN Aurélie et LOZACH Kelly.

-----

## **II- TRAVAUX**

Le Maire fait le compte rendu de la réunion de travaux qui s'est déroulée au groupe scolaire pendant les vacances de Noël et dresse la liste des travaux à effectuer. Les membres du conseil municipal décident de demander aux employés communaux d'effectuer les petits travaux courants et à des entreprises pour les gros travaux.

-----

## **III- AFFAIRES DIVERSES:**

### 1. Classes déplacées :

Le Maire fait le compte rendu des demandes faites par les instituteurs pour le projet des classes déplacées pour l'année 2012. Après avoir délibéré, le conseil décide d'allouer une somme globale de 7 190 € pour l'ensemble des classes déplacées du groupe scolaire d'Outarville et d'inscrire ce montant au budget 2012.

2. L'Association des Maires du Loiret propose le programme de formation des élus locaux pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012.
3. Le Maire donne lecture d'un courrier d'un particulier sollicitant une aide financière auprès de la commune pour la scolarité de ses enfants. Le Maire informe que le courrier est transmis au CCAS.
4. Le Maire donne lecture d'un courrier adressé au Président de la Commission des Lois du Sénat dans le cadre de la loi concernant la réforme territoriale et relatif au statut des maires délégués des communes associées.
5. Le Maire donne lecture d'un courrier de Madame le Député concernant le débat public sur le projet de Ligne à Grande Vitesse.
6. La Commission Intercommunale des Impôts Directs dresse la liste des contribuables nommés commissaires titulaires de la C.I.I.D de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret.
7. Le Maire fait part au conseil des différents vœux reçus.
8. Invitation à l'assemblée générale de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Neuville-aux-Bois et de ses environs, le vendredi 27 janvier 2012 à 20h30 à Neuville-aux-Bois.
9. Invitation par la Préfecture du Loiret à une réunion d'information concernant l'organisation de la course cycliste "70<sup>ème</sup> édition de Paris-Nice" le lundi 30 janvier 2012 à Orléans.
10. Invitation de l'Union Départementale des Maires Ruraux au prochain dîner débat qui aura lieu le mercredi 15 février 2012 à 19h30 à Semoy.
11. Invitation de la Sous-Préfecture du Loiret à une réunion d'information sur le Grenelle 2 et le

- lotissement le jeudi 2 février 2012 à 17 heures à Pithiviers-le-Vieil.
12. Invitation à l'assemblée générale de la Mission Locale du Pithiverais le lundi 6 février 2012 à 18heures à Pithiviers.
  13. Invitation le 04 février 2012 à 9h30 à Tivernon pour l'inauguration de la Mairie.
  14. Invitation le 04 février 2012 à 10h45 pour l'inauguration de l'église St Pierre d'Attray.

-----

#### **IV - TOUR DE TABLE :**

- Madame BERTHEAU accepte de se charger de la remise des clés du local mis à disposition pour le secours catholique. La date du 16 février 2012 à 10 heures est retenue.

- Monsieur BAZIN donne lecture d'un courrier de la SICAP concernant une extension pour un branchement électrique d'un particulier sur la commune d'Outarville. Il informe que lors de son entretien avec les administrés, il a été convenu que les travaux d'extension étaient à la charge des particuliers.

- Monsieur CHAMBRIN donne lecture d'un courrier d'un particulier demandant la modification du stop en face la chapelle de Germonville en "Cédez le passage". Le conseil après réflexion, décide de maintenir le stop pour la sécurité car il y a peu de visibilité à cet endroit. Une réponse sera donnée au particulier pour informer le maintien du stop en l'état.

- Monsieur PICHON fait le compte rendu de la réunion du 26 janvier avec l'entreprise de pompes funèbres au sujet d'une tombe d'un mort pour la France. Une suite sera donnée à ce dossier.

- Monsieur BAZIN fait le compte rendu de la réunion du 26 janvier 2012 au matin au SITOMAP.

-----

#### **V - DATES À RETENIR :**

- L'inauguration de l'ancien Foyer Cercle Amical d'Outarville pour la nouvelle dénomination " **salle Yvonne et Jean LESECQ**" aura lieu le 23 février 2012 à 16 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.